

Carburants, prime à la conversion, chèque énergie : les annonces d'Edouard Philippe

A trois jours des manifestations "improvisées" du 17 novembre, c'est le chef de l'exécutif qui monte au créneau pour tenter de déminer le terrain. Edouard Philippe était l'invité d'Elisabeth Martichou et Yves Calvi sur RTL. Il y a fait toute une série d'annonces, dont certaines, inédites. Et coûteuses...

Combien tout cela va-t-il réellement coûter, et qui va payer ? Le chiffrage des mesures annoncées par Edouard Philippe mercredi 14 novembre est en cours, afin de vérifier les premiers chiffres qu'il a lui-même livrés, mais il représentera un budget d'au bas mot 2 ou 3 milliards, si tout est réellement mis en place. Des milliards qu'il va falloir trouver ailleurs, mais des milliards à comparer aux quelques 15 milliards d'euros que la hausse des taxes sur les carburants doit rapporter au budget de l'Etat, d'ici à la fin du mandat d'Emmanuel Macron.

Parmi les mesures les plus coûteuses, on trouve l'extension du chèque énergie. Actuellement, 3,6 millions de foyers en bénéficient. Ce chèque, d'un montant moyen de 150 euros, est envoyé directement aux bénéficiaires, les foyers aux revenus les plus modestes. Il permet exclusivement de régler les factures de gaz, d'électricité, ou de fuel domestique. Edouard Philippe a annoncé que son montant moyen serait augmenté (ce qui était déjà prévu en réalité), pour passer à 200 euros. Mais il a également annoncé que le nombre de bénéficiaires serait augmenté, pour passer à 5,6 millions. Une mesure qui coûtera 500 millions d'euros au budget de l'Etat, en année pleine.

Deuxième mesure annoncée : une super prime à la conversion automobile, portée à 4000 euros, contre 2500 euros aujourd'hui. Cette prime permettra aux automobilistes, toujours sous condition de revenus, de changer de voiture, pourvu que celle-ci soit moins polluante. Cette prime sera applicable aussi bien sur l'achat d'une voiture neuve, que d'une voiture d'occasion, essence ou diesel. Cette super prime devrait bénéficier à 1 million de foyers, contre 500 000 prévus jusqu'ici. Son coût ? Difficile à dire, sachant que le gouvernement a décidé de mettre les constructeurs automobiles à contribution ! Ils devront financer une partie de la prime sur leur marge... volontairement. On ne sait pas comment cette contribution sera financée pour les achats de véhicules d'occasion.

Enfin, autre mesure potentiellement onéreuse : la mise à mort de la chaudière au fuel. Actuellement, 4 millions de foyers sont encore chauffés au fuel domestique. Le gouvernement s'engage à prendre en charge un tiers de la facture de remplacement de ces chaudières. On ne sait cependant pas quelles seront les restrictions à cette mesure : les résidences secondaires seront-elles exclues du bénéfice du dispositif ? Il faudra sans doute attendre quelques jours, ou quelques semaines, pour connaître tout le mécanisme, et savoir si cette aide sera elle aussi soumise à condition de ressources.

Enfin, la mesure la plus économique pour le budget de l'Etat sera sans doute l'extension du système des indemnités kilométriques à ceux qui roulent 70 ou 70 kilomètres par jour pour aller travailler. Ces indemnités, remboursées par les entreprises, seront exonérées de charges et d'impôts. Mais elles pourraient coûter cher aux entreprises, si tous les ayant droits en demandent le remboursement...

